



Credit a la consommation

Par **lilo42**, le **28/11/2013** à **23:14**

Bonjour rnrnj ai besoin d aide voila j ai fait un credit de conso de 3 000 euros depuis dec 2012 ,je n arrive plus a payer donc je vais stopper les prelevement car je n arrive plus en etant au chomage et que je touche que 430 euros par moi de plus je vie seule ,qu'est ce que je risque ????? de plus il mon fait un credit et on mis que je travaillais en cdi hors j etait pas en cdi rnest ce que il y a une solution .????? rnmERCIE DE VOTRE AIDE

Par **SPJ Gestion**, le **12/12/2013** à **20:34**

Bonsoir,rnrnLe souci concernant votre affaire est que vous avez dû signer une déclaration concernant vos revenus lorsque vous avez signé votre Proposition de prêt.rnrnIl vous est donc difficile de faire fonctionner l'assurance chômage dudit crédit sans risquer d'être poursuivi pour fausse déclaration.rnrnSi vous êtes en difficultés financières, rnil serait plus judicieux de déposer un dossier de surendettement dans les plus brefs délais.rnrnBon courage dans vos démarches,rnrnBien à Vous,rnrnL'équipe SPJ Gestionrnrnxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx